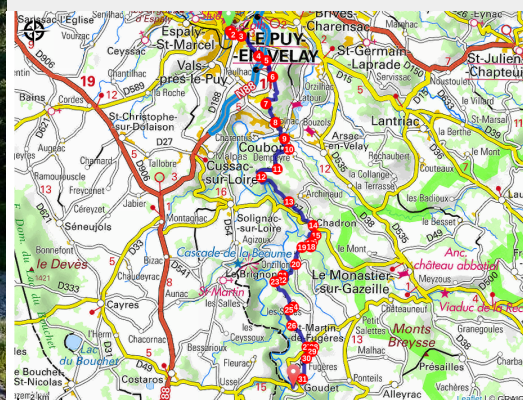


Etape GR 3 Le Puy-en-Velay - Goudet

Velay - Puy-en-Velay



La Loire à Bonnefont (Jérémy Mazet)



Du Puy-en-Velay, vous descendrez dans les gorges d'une Loire sauvage, dominée par différents châteaux accrochés sur des pentes boisées.

Poissons et pêche dans la Loire

La Loire dans sa partie amont

Sur son parcours amont, la Loire s'écoule dans une vallée encaissée, parfois faite de gorges profondes taillées dans les terrains granitiques du Mézenc et volcaniques du Devès. Toutes les techniques de pêche peuvent y être pratiquées avec succès : pêche au toc, pêche aux leurres ou à la cuillère, pêche à la mouche. Les populations de truites et d'ombres communs sauvages sont très bien représentées. La Fédération de Pêche et de Protection du Milieu aquatique de Haute-Loire a d'ailleurs mis en place un parcours de pêche labélisé « parcours de pêche passion » à destination des pêcheurs sur plus de 12 km allant de Goudet à la confluence de la Gazeille. Ce parcours est indiqué sur place au niveau des accès possibles et principalement en début et fin de parcours. Sur le secteur amont de la Loire, certains affluents ont une belle réputation pour la pêche : on citera la Gazeille, la Méjeanne, le Langougnole.

La Loire dans sa partie aval

À partir de la ville du Puy-en-Velay, la Loire aval abrite une majorité de poissons blancs (cyprinidés). Sur tout son parcours à partir des piles du vieux pont de Solignac-sur-Loire jusqu'au barrage de Grangent, le fleuve Loire devient une large rivière avec une alternance de secteurs d'eaux calmes et de zones plus rapides. Cette diversité est à l'origine de la richesse du peuplement piscicole, largement constitué de cyprinidés d'eaux vives : barbeaux, chevesnes, vandoises, vairons ; mais aussi de carnassiers : perches, sandres et brochets.

Ces dernières espèces sont bien représentées et en densité croissante en descendant le fleuve. À

Infos pratiques

Pratique : Randonnées

Durée : 5 h 54

Longueur : 27.6 km

Dénivelé positif : 978 m

Difficulté : Intermédiaire

Type : Traversée

Thèmes : Architecture, Faune, Flore, Point de vue

Itinéraire

Départ : Le Puy-en-Velay

Arrivée : Goudet

Balisage :  GR

Communes : 1. Puy-en-Velay

2. Coubon

3. Cussac-sur-Loire

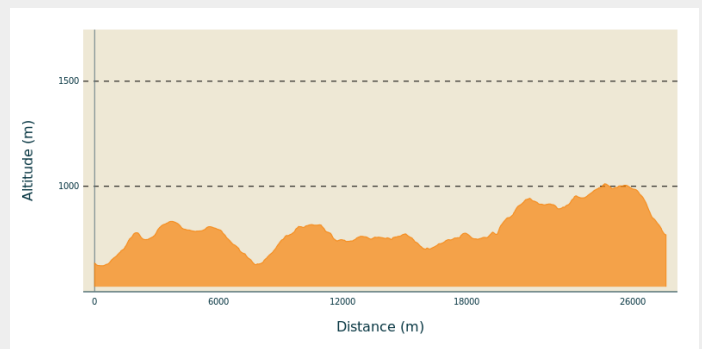
4. Chadron

5. Brignon

6. Saint-Martin-de-Fugères

7. Goudet

Profil altimétrique



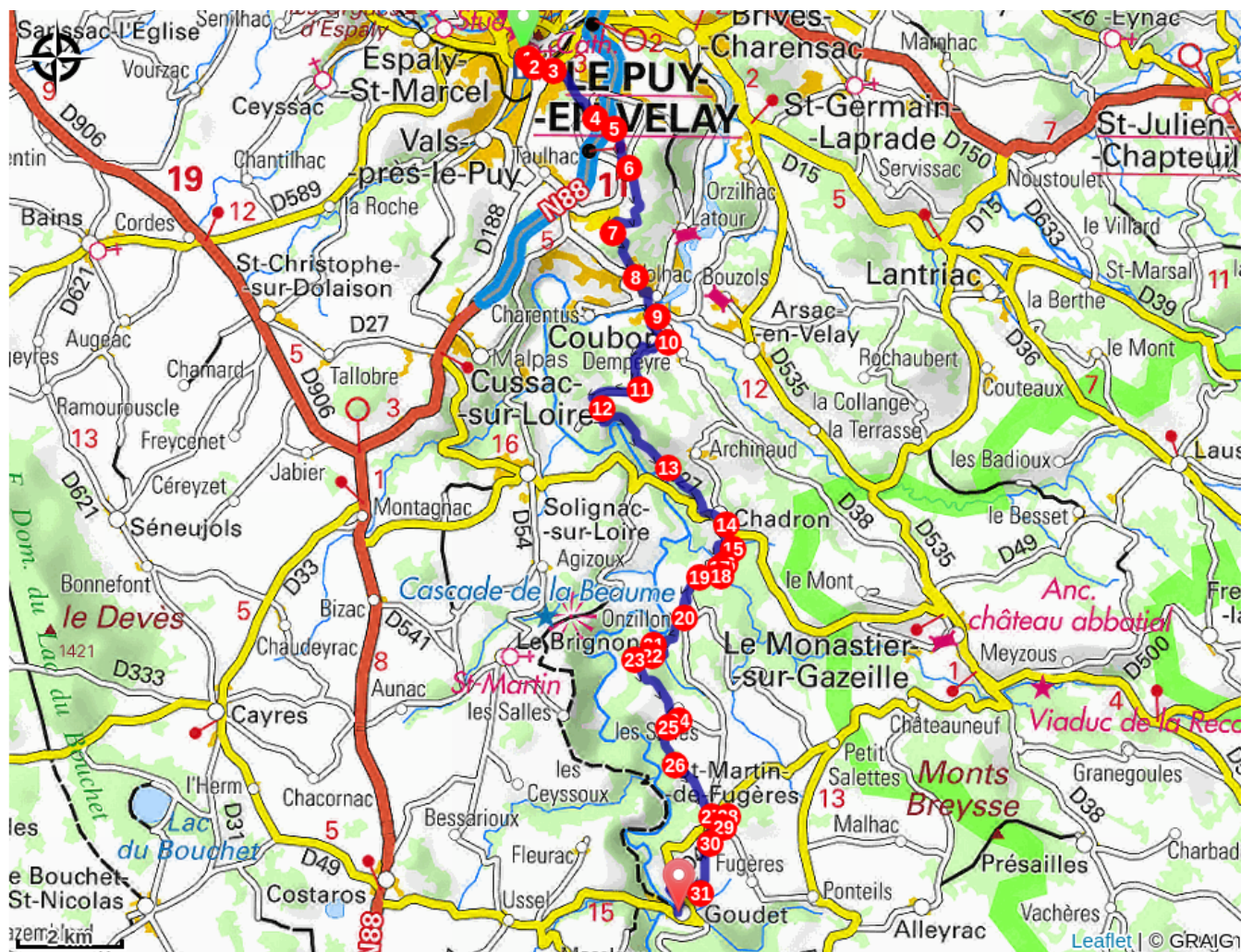
Altitude min 622 m Altitude max 1012 m

1. Descendre tout droit rue Crozatier. En bas, prendre à gauche boulevard Maréchal-Fayolle sur 120 m.
2. Tourner à droite avenue Georges-Clemenceau. Traverser l'avenue (600 m), monter en face rue Pierre-Farigoule, franchir le pont sur les voies ferrées et poursuivre à gauche sur 100 m.
3. Bifurquer à droite avenue d'Ours-Mons. Avant la piscine, prendre la rue Édouard-Estonié à droite, puis grimper par le chemin de Bel-Air à gauche. À la fourche, choisir le sentier de gauche et gagner le centre d'Ours (780 m).
4. Traverser la route du Coudert (780 m), descendre vers la droite par le chemin du Vallon et sortir du hameau, Dans le virage avant la N 88, partir à droite et tourner à gauche pour passer sous le pont de la N 88.
5. A la croisée (753 m), s'avancer en face sur 20 m, puis bifurquer sur le chemin de droite. Il grimpe, parfois bordé de haies.
6. En haut (830 m), au collet entre les deux sommets de la Garde d'Ours et de la Garde de Mons, continuer par la route sur 50 m, puis par le chemin en face. Il descend puis serpente. Prendre la piste à droite. Elle arrive à l'entrée sud de la zone artisanale.
7. Prendre le chemin à gauche. Après la croix, il descend en sous-bois [O> vue sur le château de Bouzols de l'autre côté de la Loire] puis devient route (chemin de Taulhac puis chemin des Esclos). Parvenir au carrefour avec la voie verte, en bordure du virage de la D 38.
8. Prendre la D 38 à gauche sur 100 m, puis dévaler à gauche la route de la Chabanne. À la croix, descendre à gauche puis à droite dans le lotissement des Mourgues. En bas, emprunter la D 37 à droite, puis la D 38 à gauche, franchir le pont sur la Loire (625 m).
9. Poursuivre par la D 38 à gauche sur 200 m. Dans le virage à gauche, monter tout droit route de l'Holme et dépasser la croix.

10. À la fourche, continuer à droite, toujours route de l'Holme. Elle grimpe en dessinant des virages puis contourne la colline de la Faye par l'ouest et traverse L'Holme (ou L'Olme) (810 m)
11. Continuer par la route en direction de Poinsac. Laisser le château à droite, dépasser la ferme (817 m) et poursuivre par la route qui, après un lacet, atteint Les Cabarets.
12. Continuer à descendre par la route à droite sur 300 m. Dans le virage, emprunter le large chemin à gauche. Après quelques mètres, poursuivre à gauche. Le chemin en sous-bois reste à flanc et conduit à La Valette.
13. Poursuivre par la piste. À la croix (770 m), continuer par la D 27 à gauche et entrer tout droit dans Chadron. Laisser la petite place et la D 37 à gauche.
14. Descendre à droite par la route en contrebas de la D 27. Elle vire à droite et dévale la pente. Aux dernières maisons, dans le virage à droite, s'engager à gauche sur le chemin herbeux. Il s'abaisse entre deux murets. Poursuivre à gauche par la D 37 sur 50 m puis, dans le virage, par la petite route en face sur 50 m.
15. Tourner à droite sur le chemin herbeux, couper la D 37 et poursuivre la descente en face. La petite route aboutit à Colempce-Bas.
16. Passer entre les bâtiments, emprunter le deuxième escalier à gauche, puis obliquer à droite pour continuer par la D 37. Franchir le pont sur la Gazeille (700 m) et poursuivre sur 250 m.
17. À Colempce-Haut, prendre la rue à gauche et monter à gauche par le sentier bordé de haies sur 100 m.
18. Tourner à droite, dépasser la maison, couper la D 37 et poursuivre par la piste en face sur 300 m.
19. Bifurquer sur le sentier à gauche, en bordure du bois. Au premier croisement, continuer tout droit par le sentier herbeux. Au second, poursuivre tout droit par la piste. Elle monte à Onzillon.
20. Sur la placette, emprunter la ruelle en direction de Vazeilles. Elle se prolonge en voie gravillonnée quidescend légèrement et, après le pont sur le ruisseau de la Fatte, remonte en pente douce vers Vazeilles.
21. Juste avant l'entrée du hameau, gravir à gauche le chemin caillouteux et raviné bordé de haies. Au premier embranchement, continuer l'ascension tout droit.
22. Au second embranchement, tourner à droite. Le chemin s'élève à flanc en pente douce.
23. À l'intersection suivante, monter à gauche. Après un lacet, le chemin sort de la forêt, monte sur une large croupe, puis redescend pour atteindre les premières maisons des Salles. Dans le hameau et continuer par la route à droite sur 300 m.

- Avant le carrefour, prendre la piste à droite et arriver à une intersection avant la
24. descente vers la maison à l'écart.
 25. Bifurquer à gauche sur le chemin peu marqué dans l'herbe et continuer à droite vers le haut du coteau dominant la Loire. Il se prolonge en sentier bordé de murets puis à flanc dans la pente au boisement clairsemé.
 26. À la bifurcation, rester à gauche. Le sentier monte, toujours à flanc, sur 230 m. Continuer par le chemin à gauche et atteindre La Pénide (950 m), au bord du plateau. Poursuivre par la route d'accès à gauche.
 27. Traverser à gauche la D 37, passe entre les deux maisons, couper la D 49, continuer par le chemin en face sur 30 m et déboucher sur un sentier perpendiculaire.
 28. Tourner à droite. À la croisée, continuer en face. Le chemin débouche au centre de Saint-Martinde-Fugères (1 000 m).
 29. Passer à droite de l'église, tourner à gauche et poursuivre tout droit par la D 49 pour sortir du village. Prendre le chemin à gauche sur 250 m jusqu'à une fourche.
 30. À la fourche, partir à gauche. Le chemin, plein sud, reste à découvert, puis descend le long d'une croupe.
 31. À Prémajoux, poursuivre la descente à droite par le chemin, parfois raviné, sur la croupe couverte de bois clairsemés et de landes. Couper la D 49 et descendre en face. Le chemin conduit en haut du village de Goudet. Dévaler la rue et aboutir près de la mairie, dans la rue principale (774 m).

Sur votre chemin...



Toutes les infos pratiques

Comment venir ?

Parking conseillé

Parking du Breuil, Michelet, Foch